



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 octobre 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - MENU (Remplaçante) - TAILLANDIER - RABOU - MM ALBA - BARBARO - BONNET - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - GODEFROY - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. VICENTE.

*M. Thierry BARDOU a donné procuration à Mme Alexandra TAILLANDIER.*

**N° 2014/137**

**Objet : Budget Annexe Crèches : décision modificative n°1 –  
Virement de crédits**

Monsieur le Président détaille les virements de crédits proposés pour le Budget Annexe Crèches 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°1 du Budget Annexe Crèches 2014 prévoyant des virements de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Créances admises en non-valeur	6541	200,00 €		
Autres charges exceptionnelles			678	200,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,

Raymond GARDELLE